

- Québec,—Suite.*  
 Bassin de radoub—Rés., 749, 960  
 Bill concernant, 1re lecture, 913 ; 2e et 3e lec., 1004  
 Débats en comité,
- Québec et Ports du Golfe, cie. des vapeurs de.* 746
- Question de privilège—Sir John A. Macdonald,* 1142
- Rapports officiels des débats*  
 Question, M. Cheval ; réponse, l'hon. M. Fournier, 419  
 Remarques, M. Ross (Middlesex), 1109  
 Rapport du comité, 1109
- Rapports publics*  
 Motion pour faire mettre devant le comité spécial permanent, 35  
 Explications, 1142
- Recensement, volumes du*  
 Question, M. Ross (Middlesex) ; réponse l'hon. M. Mackenzie, 205
- Réciprocité avec les Etats-Unis*  
 Motion, 641  
 Question, M. Wallace ; réponse, l'hon. M. Mackenzie, 1060  
 Motion pour obtenir un état des dépenses des négociations, M. Plumb, 1069  
 Adresse demandant la correspondance, 886
- Refonte des statuts*  
 Question, M. Biggar ; réponse, l'hon. M. Fournier, 419
- Régie interne des Communes*  
 Message de Son Excellence, 34
- Règles de la Chambre,* 1150
- Remboursement à M. D. A. Smith*  
 Débats en comité des subsides, 1054, 1103
- Remboursement à M. R. S. M. Bouchette*  
 Débats en comité des subsides, 1100
- Remboursement aux personnes impliquées dans les troubles du Nord-Ouest*  
 Débats en comité des subsides, 1109
- Retrait des pièces de vingt centins,* 220, 1054
- RICHARD, M. :*  
 Arbitrage international, 898  
 Bill de faillite, 968
- Rideau, Canal,* 455, 814
- Rideau, Rivière :*  
 Pont sur—Question, M. Rochester ; réponse, l'hon. M. Mackenzie, 419
- Riel, proscription de Louis—M. Mackenzie,* 324
- Riel, M.*  
 Avis de motion pour qu'il soit expulsé de la Chambre—(l'hon. M. Mackenzie), 142  
 Avis retiré—M. Bowell, 144  
 Motion—  
 Que le record dans la cause de Louis Riel déposé sur la table de la Chambre le 22 du courant soit maintenant lu, 324  
 Autre motion—  
 Qu'il appert par ce record que Louis Riel, un des membres de la Chambre a été déclaré hors la loi comme félon, 325  
 Motion en amendement—  
 Il appert à la face des procédures du dossier déposé devant cette Chambre, qu'aucun jugement légal ou valide de "mise hors la loi" n'a été prononcé contre le dit Louis Riel, membre représentant Provencher, mais qu'il appert aussi au dit dossier que le dit Louis Riel, ayant été mis en accusation pour meurtre, n'a pas été appréhendé, qu'il n'a pas comparu, ni plaidé, à la dite accusation, ni qu'il s'est livré pour subir son procès sur la dite accusation, mais qu'il a été et qu'il continu à être absent volontairement, et qu'il est un fugitif de la justice de la province de Manitoba, et qu'il soit, en conséquence, résolu : que le dit Louis Riel soit et il est par le présent expulsé de cette Chambre, (M. Plumb), 332
- Rivières navigables, amélioration des,* 1080
- ROBAILLE, M. :*  
 Route directe entre le Canada et l'Europe, 746  
 Bassin de radoub de Québec, 749
- ROCHESTER, M. :*  
 Protection des personnes sur les chemins de fer, 141  
 Enseignement militaire dans les écoles, 153  
 Emprunt Ménonite, 401